

—Ah ! c'est vrai ; ils ne peuvent pas se marier sans une dispense solennelle de leur évêque.

—Tu l'as dit. Ils sont cousins éloignés ; mais l'Eglise catholique est très sévère ici sur la question des mariages entre consanguins. Les Acadiens, autrefois, se mariaient beaucoup trop entre eux, ce qui n'est pas bon pour la race. Aussi l'Eglise a dû y mettre le holà, en redoublant de sévérité à cet égard. Elle n'accorde des dispenses que très rarement. Depuis bien des années déjà, depuis sept ou huit ans je crois, ils sollicitent sans cesse une dispense que l'évêque s'obstine toujours à leur refuser. Ils ont employé tous les moyens imaginables, toutes sortes d'intermédiaires, quelques-uns même assez influents ; mais tout cela sans succès. Aujourd'hui encore, ils sont partis pour Charlottetown dans le même but, et ils en reviendront certainement avec le même résultat. Ils perdent leur temps. Ne feraient-ils pas mieux de chercher, chacun de leur côté, une union conforme à leur âge et à la raison, plutôt que de s'égarer dans un monde de chimères et de folles espérances ?

—C'est vrai, murmura Isidore. M. Leblanc a déjà été marié, n'est-ce pas ?

—Oui ; il s'est marié vers l'âge de vingt ans, et il n'a pas eu de chance, car sa femme est morte moins d'un an après son mariage, lui laissant un enfant qui, peu de temps après, est allé rejoindre sa mère dans la tombe.

—C'est bien triste.

—En effet ; mais comme tu vois, cela ne le décourage pas.

* * *

Evariste Leblanc revint chez lui dans la soirée, la figure un peu triste, comme un homme désappointé.

—Eh bien ? fit Nanette, qui l'attendait, dès qu'il mit le pied sur le seuil de la maison.

—Toujours la même chose, fit-il tristement ; il n'y a pas moyen de gagner cet évêque.

—Si vous étiez bien convaincu de cette vérité, et si vous vous